

**PROCES VERBAL
du CONSEIL D'ECOLE
du mardi 8 mars 2016**

Présents : M. GUERIN Directeur de l'école, Président du Conseil d'Ecole
Mme. OSTA-AMIGO Adjointe en charge des affaires scolaires.
Mme. HOMON Déléguée départementale de l'Education nationale.
Mmes. BORDAGE, DELCAMP, ROCHE, ROSSIGNOL, TEXIER Enseignantes Adjointes
Mrs. BASTIDE, BICHON, ORLEAT Enseignants Adjoints
Mmes AULIER, CAILLON, DORMEAU, HERVE, GARNIER, LECOMTE, RAVEL, SAUVIGNON, SLOWINSKI
Parents d'élèves titulaires et suppléants

Excusés : M. ROUGIER, Inspecteur de l'Education Nationale.
M. TALLIEU, Maire de La Tremblade.
M. CHEVAL, Enseignant du RASED.
Mme. RAYNAL, Psychologue scolaire.
Mmes. GRASSET, LALANDE Représentantes PE.
Mmes. HYVERNAUD, MOGNIÉE Enseignantes adjointes.
M. ROUSSEAU Enseignant adjoint.

Absents : M. Ravidat et Mme Moreau

Ouverture de la séance : 18h00

Secrétaire de séance : Christel Delcamp

1- Approbation du procès verbal du Conseil d'Ecole du 3 novembre 2015

M. GUERIN rappelle les grandes lignes de ce dernier Conseil d'école.
La boîte aux lettres pour les parents d'élèves a bien été mise en place mais n'a pas été utilisée jusqu'à présent.
Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

2- La vie scolaire

a) Activités pédagogiques et projets des classes :

- 5/02 : sortie muséum histoire naturelle pour le cycle 3. Très bien organisée sauf absence d'un animateur. Sortie en lien avec les programmes vus actuellement. Enfants actifs. Autre avantage : gratuité.
- 29/01 : sortie au muséum d'histoire naturelle pour le cycle 2. Manque d'animateur aussi et pas tout à fait adapté à l'âge des élèves.
- 21/01 : aquarium de la Rochelle pour les CP. Histoire racontée avec l'aide de la langue des signes. Très bien pour l'attention des élèves.
- CP(classe de M. Orléat) : sortie visite des personnes âgées à Domytis. Demi-journée jeux de société.

b) Prévisions de sortie :

- 9/06 : Cycle 3 futuroscope + Ulis cycle 3
- juin, classe de M. Bichon : olympiades d'ultimate (freesby) + rencontre cycle 2 le 28/06. Les élèves préparent les rencontres en EPS
- 31/05 : château des énigmes pour cycle 2 + Ulis cycle 2
- 1/07 : Accrobranches : pour cycle 2 + Ulis cycle 2
- Voile CM1 (dates précisées ultérieurement)
- CM2 visite collège

- CP : île d'Aix (juin) et ferme Boissirand (mai)
- Sorties vélo cycle 2 (et 3 ?) précédées d'une initiation dans la cour de récréation.
- Natation scolaire cycle 2 : 8 séances par classe au camping de la Coulumière.

Pour les sorties, les parents ont été prévenus assez tôt pour pouvoir s'inscrire et s'organiser.
L'équipe remercie la municipalité pour sa subvention car les sorties pédagogiques participent grandement à l'épanouissement culturel de nos élèves.

c) Dispositions de surveillance de cour :

Suite à des incidents survenus dans la cour, l'équipe enseignante a voulu réagir tout de suite. Des parents d'élèves impliqués dans les incidents ont été invités à en discuter et la surveillance a été adaptée.

Décisions :

- Le matin à l'ouverture du portail: 2 maîtres de service : 1 maître au portail, 1 maître sous le préau ou dans la cour en fonction de la localisation des élèves selon la météo.
- Récréations : les enseignants de service évoluent dans la cour, vont au contact des élèves.
- Médiation entre pairs: le dispositif était actif, mais les médiateurs portent des gilets fluos afin d'être repérés, notamment par les plus jeunes élèves. Ce dispositif est étendu à la pause méridienne. Mme. Osta Amigo regrette que le personnel municipal qui intervient sur la pause méridienne ne soit pas invité au conseil d'école. Au 19 mai, 21 élèves de CM1 volontaires seront formés. La formation se fait sur le temps d'APC le lundi et le jeudi. Les élèves ont besoin de 15 à 17 séances de formation avant d'être médiateurs dans la cour.

Remarques : les jeux de cour semblent participer à la bonne ambiance de la cour. De plus, le ping-pong est peu investi, peut-être qu'une initiation permettrait un meilleur investissement par les élèves.

Les parents remarquent que dans l'ensemble l'accueil du matin est mieux vécu par les familles, en dehors de deux incidents coup sur coup assez violents.

Mme Osta Amigo suggère de faire appel à l'association « Enfance et partage ». L'équipe est prête à collaborer avec eux dès que possible.

c) Projet peinture murale :

Avec financement de l'APE, qui souhaitait un projet collectif.

Deux murs couverts : 1 patchwork de 180 plaques de bois/1 avec peinture directe sur le mur.

Le patchwork : chaque enfant aura réalisé une plaque carrée de 25x25 cm encadré par les enseignants. 180 plaques seront posées autour du thème « Pour un monde idéal quand je serai grand ». Une couleur de fond par classe. Au centre, une phrase qui reste à déterminer.

La peinture murale : avec l'aide d'une artiste : Mme Valentini, agréée EN. Intervient une vingtaine d'heures à 50 euros/heure. Des rencontres avec l'équipe ont eu lieu pour déterminer le projet et sa mise en œuvre. Début de la peinture : jeudi 10/03 (sur 4 jours). Les enfants passeront par groupes de 6 avec l'artiste. Le travail se fera en partie en hauteur. Attention à ce que la tenue soit adaptée (mot transmis aux familles).

Un vernissage est prévu. Date communiquée ultérieurement.

d) Coopérative scolaire :

Tout est payé et le solde est de 8350,27 euros.

Photo scolaire : 3803€75 de recette – 2391€80 payés au photographe = 1411€95 de bénéfices (soit 37% de bénéfice).

Avant, le bénéfice n'était pas aussi intéressant. Le nombre de ventes a augmenté.

Remarques parents : trop cher et pas assez de choix. Mais de bien meilleure qualité. Manquait un petit format individuel plus accessible et l'établissement d'une pochette.

Attention à veiller à ce que le décor change d'une année sur l'autre.

Tous les comptes sont à la disposition des familles sur simple demande au directeur.

e) TAP :

Bilan TRES positif : bonne organisation, variété des activités. Les familles notent un vrai progrès par rapport à l'an passé.

Difficulté du personnel des TAP : enfants ayant des prises en charge extérieures et partant en taxi laissés au personnel, enfants non-inscrits, retard des enseignants,... toutes ces petites difficultés sont en cours de règlement.

Moins de soucis d'absences. Le fait que Mme Orléat n'ait pas de groupe permet de d'amortir les problèmes d'absences.

Attention : le portail doit être refermé par le dernier enseignant.

f) Association de parents :

Animation crêpes : 3 parents seulement

Bureau : Mme Sauvignon (Présidente) ; Mme Ravel (secrétaire) ; Mme Bocquet (trésorière)

Peu de mobilisation des familles. Malgré tout, cette association est active et permet de financer les projets pour les élèves.

Rappel Carnaval: 4 personnes pour préparer le carnaval donc les animations risquent être annulées.

19 mars au FAC. Les enfants auront une information. Des affiches, la semaine prochaine.

Défilé au centre ville avec lancer de confettis. Direction le FAC à pied pour animations et petit spectacle.

Pour mobiliser les familles : il serait peut-être partir d'un projet annoncé avant chaque manifestations (financement d'un voyage coûteux, d'un spectacle, d'un intervenant...).

g) Fête de l'école :

Vendredi 24 juin.

Projet : la maternelle s'occuperait de l'organisation de la kermesse (enseignants + parents) et l'élémentaire présenterait un spectacle.

L'an prochain, on ferait l'inverse.

Pour le spectacle, la municipalité demande qu'on pense à associer les TAP.

Les parents regrettent que la maternelle ne fasse pas un spectacle chaque année. Mais le désinvestissement des familles pour tenir les stands oblige l'équipe à pallier à cette difficulté.

h) Effectifs :

Pour l'année 2016/17, l'effectif annoncé est de 167 élèves (dont 12 Ulis) soit 155 élèves.

i) Le site :

Bon moyen de communication vers les familles à condition de l'alimenter régulièrement.

Page Google de l'école : un compte Google Business a été créé pour modifier certaines infos, ajouter des photos, mettre un lien vers le site de l'école. Cette page permet de laisser un avis sur l'école comme sur toutes autres institutions ou commerces : grosses réticences de certains membres du Conseil concernant cette possibilité.

Le directeur se propose de réétudier le fonctionnement et les conditions de cet encart Google sur l'école.

3- Le cadre de vie

a) Restauration scolaire :

Invitation des enseignants et des représentants des parents d'élèves par la municipalité (15/03/16).

Les commissions de menus : les parents participent et apprécient ces moments d'échange et de collaboration.

Le directeur remarque qu'il ne reçoit plus d'invitation : Mme Osta-Amigo en prend bonne note.

b) Budget municipal :

➤ Art. 6065 - abonnements à l'Ecole des loisirs	260 €
➤ Art 6067- fournitures scolaires : 50 € par élèves pour 157 présents	7850 €
au 1/09/2014	
➤ Art 6232 - fêtes et cérémonies	150 €
➤ Art 6574 - subvention projet d'école (cf détail en annexe)	5200 €
➤ Art 60632 - matériel de sport (en priorité du matériel pour les activités aquatiques à la piscine de la Coulumière)	500 €

TBI : demande de poursuite du plan d'équipement (2 autres)

Budget sport et livres a diminué car l'équipe souhaite de l'équipement informatique pour la salle informatique qui a un équipement obsolète.

Il reste 20 ordinateurs qui fonctionnent mal et tombent en panne les uns après les autres.

Les enseignants souhaitent 15 à 20 PC qui fonctionnent réellement, sachant que la coopérative essaiera de financer 2 ordinateurs. On a besoin simplement d'un accès internet avec des machines fiables.

En attente de vote du budget municipal (31 mars 2016)

Demande de mobilier : classe CP et CE1 et CE2-CM2

Cour et préau : revêtement de la cour et du préau...réponse le 31 mars.

4- Questions diverses :

- Incidents pause méridienne : le directeur est-il informé ? Oui, pour les accidents graves. Généralement, l'information passe bien entre l'équipe municipale et l'équipe enseignante.
- Encadrement pause méridienne : 5 personnes côté primaire et 5 personnes côté maternelle. Sont au moins 3 personnes pour la moitié de l'effectif dans la cour. La moitié du personnel est formé à la gestion des conflits et la municipalité incite à passer le BAFA.
- Sanctions pour violence : la mairie met des avertissements avec ensuite exclusion de la cantine sur la pause méridienne. A l'école, pas d'exclusion. Les sanctions restent limitées. En général, les problèmes sont gérés avec le maître de la classe, puis avec le directeur, et/ou équipe éducative. Les sanctions sont laissées à l'appréciation du maître. L'équipe rappelle que la privation totale de récréation est interdite.
- Des adolescents ont été vus jouer dans la cour pendant les horaires de fermeture : la mairie en a été informée mais la police municipale n'a rien constaté durant ses rondes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h07.

Le prochain Conseil d'école aura lieu le lundi 20 juin 2016 à 18h00.

La secrétaire de séance :



Mme DELCAMP

Le Président :



M. GUERIN